

FÊTE DU LABOUR

Dimanche 6 août - Montauban

Traction animale : boeufs, chevaux de traits

Vieux tracteurs - Labour traction humaine

à Montauban - Chemin du Pélut

Contact : Didier Padié - Tél : 06 07 47 99 41

FÊTE DU VIN

DES COTEAUX DU QUERCY

Samedi 12 août - Castelnau-Montratier (46)

de 10 h à tard dans la nuit

Dégustation de vins - Marché Gourmand

Nombreuses animations

Infos : www.vins-coteaux-quercy.fr

INNOV-AGRI

Mercredi 6 et jeudi 7 septembre

Lycée agricole d'Ondes

Innov-Agri, 1^{er} salon agricole extérieur en Europe, aura lieu mercredi 6 et jeudi 7 septembre prochains près de Toulouse.

Pour cette 7^{ème} édition, la surface a été agrandie de 12 hectares, soit 85 hectares au total, pour accueillir sur le site du lycée agricole d'Ondes plus de 200 exposants et 1 000 machines.

Des ateliers et conférences seront proposés sur les sols agricoles et les couverts végétaux, comment savoir si un sol fonc-

tionne bien, la biodiversité fonctionnelle, l'agroforesterie, les bandes diversifiées et la fertilisation raisonnée, la gestion des sols et le machinisme, l'irrigation, l'installation ou la conversion en agriculture biologique, les circuits courts et la vente directe ou encore comment redresser une exploitation.

Sur le terrain, les cultures qui serviront aux démonstrations sont déjà en place : maïs ensilage et grain, tournesol, sorgho grain, luzerne à graines, couverts végé-

taux et herbe sur plus de 15 hectares, ainsi que 2,5 hectares de maïs ensilage et 6,5 hectares d'herbe pour les nombreux éleveurs, notamment d'ovins et caprins, qui visitent le salon.

Installé à Ondes depuis 2005, le salon Innov-Agri rayonne dans tout le sud-ouest, notamment la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie, 1^{ère} et 2^{ème} régions agricoles de France. En septembre 2015 lors de sa dernière édition, il a accueilli 30 000 visiteurs.



**Crédit
Gratuit**

Profitez

des tarifs avant saison

- Charrues
- Herses rotatives
- Semoirs simplifiés
- Semoirs monograinne

DARROUX 05 63 03 43 80
rue Carnot **Mtb**

VERSEMENT DES AIDES PAC

Les dernières annonces

Le 21 juin dernier, le ministre de l'Agriculture a communiqué un nouveau calendrier pour les paiements des aides PAC.

Qu'est-ce qui a été déjà versé et qu'attendez-vous encore ?

Les aides PAC 2016 : paiement ICHN pour cet été

Les aides couplées animales ont été versées en début d'année. Il n'y a plus de solde à attendre pour l'aide ovine (AO), l'aide caprine (AC) ou les aides bovines (ABA, ABL, VLMS)

Les aides découplées liées aux surfaces ont été soldées ce printemps : les DPB et le paiement redistributif ont été soldés en mai, le paiement vert et l'aide JA en juin.

Les aides couplées végétales ont également été soldées à la mi-juin.

Il reste à payer les aides du second pilier, l'assurance récolte et l'ICHN.

Le paiement de l'ICHN 2016 est prévu pour fin juillet 2017, tant pour les demandeurs habituels que pour les nouveaux.

Pour l'assurance récolte, le paiement devrait arriver en fin d'année 2017.

Les aides PAC 2017 : nouvelle ATR pour la rentrée

Pour les aides ovines et caprines, le calendrier normal a été retrouvé : les versements interviendront en décembre, avec une avance en octobre.

Pour les aides du 1^{er} pilier (aides découplées et aides bovines) et l'ICHN, les paiements n'interviendront pas avant février 2018. Afin de compenser ce retard, une nouvelle Avance de Trésorerie (ATR) sera mise en place pour paiement à partir de mi-octobre 2017.

Aujourd'hui, on ne sait pas encore le périmètre sur lequel sera calculé l'ATR 2017 (quelles aides seront prises en compte?). Les demandes seront à faire sur TéléPAC en septembre.

Une nouvelle communication sera faite lorsque les modalités de demande de l'ATR 2017 seront connues.

Et le bio ?

Il s'agit des retards les plus importants : en effet, aucun versement n'a été fait pour les MAEC, les Aides Bio, les PRM et API pour les campagnes 2015, 2016 et 2017. Dans la plupart des cas, une avance a été faite sous forme d'ATR.

L'objectif annoncé est que les premiers paiements des aides MAEC et Bio 2015 aient lieu en novembre 2017, suivis par les premiers paiements 2016 en mars 2018, puis par les premiers paiements 2017 en juillet 2018.

Ce calendrier ambitieux précise qu'il s'agira des premiers paiements en France. Tous les moyens sont mis en œuvre dans les territoires et régions pour le respecter et régulariser au plus tôt les paiements.

**Vous avez des questions sur vos aides PAC ?
Vous souhaitez des compléments d'information ?**

Contactez-nous : Chambre d'Agriculture 05.63.63.30.25



Géraldine Dubrays
Chambre d'Agriculture 82



Cette action de diffusion est cofinancée par l'Union européenne avec le fonds européen agricole pour le développement rural en Midi-pyrénées et par l'Etat au travers du CasDar

FÊTONS MOISSAC CHASSELAS ET PATRIMOINE

16 et 17 septembre

Village gourmand des Sites Remarquables du Goût